



# Charte 2023-2038 / Paysages

*La concertation a réaffirmé la nécessité d'une identité paysagère forte basée sur les particularités du territoire notamment la Loire et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO*

## ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

À l'inverse du conservatisme, les participants ont défendu l'idée de paysages dynamiques avec le souhait d'une gestion collective de leur évolution.

Les actions de l'Homme façonnent les paysages. Ceux-ci sont des biens communs qui seront légués aux générations futures. Les choix d'aujourd'hui déterminent la qualité et l'identité de ces paysages de demain. Un particulier qui aménage son jardin, des élus qui dessinent un espace public ou encore une nouvelle entreprise qui s'implante sur le territoire... chacun s'approprie son paysage et le modèle à son échelle.

Garantir la qualité et l'identité de nos paysages apporte de nombreux bénéfices pour le territoire. Les enjeux dépassent le simple cadre de vie, beau et agréable pour les habitants et visiteurs. Des paysages de qualité sont attractifs et créent du dynamisme économique et social. Parler de paysage, c'est également réunir de nombreux acteurs divers aux objectifs parfois divergents pour rechercher un consensus autour d'une même table.

Par rapport aux siècles passés, les paysages évoluent aujourd'hui très rapidement. Ils subissent de nombreuses pressions (ex : étalement urbain) induisant des mutations (ex : banalisation) que les opérations de requalification ou valorisation engagées ne jugulent pas. En plus de l'action humaine, les changements climatiques influencent grandement ces évolutions.

Il convient d'agir dès maintenant pour garantir des paysages vivants et de qualité (mesure 13). Cette nécessité est encore plus exigeante pour le site inscrit Val de Loire UNESCO, patrimoine mondial dont nous sommes tous garants, aux côtés de l'Etat (mesure 14).

## À TÉLÉCHARGER

PDF | DIAGNOSTIC\_PAYSAGES.PDF - 12.54  
MO



PDF | DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N°3 CAHIER DES PAYSAGES - 14 08

**PDF** | DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N°3 CARTES DES PAYSAGES - 14.99  
MO



---

**PDF** | DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE N°4 CARACTÉRISATION DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU VAL DE LOIRE UNESCO - 8.69  
MO

